



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2613
31 août 2018
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Démission de Hulot: un aveu d'impuissance



**Rentrée:
austérité pour les classes populaires,
cadeaux pour les capitalistes**

Cure d'austérité pour les classes populaires, cadeaux pour les capitalistes

Le patrimoine des plus riches flambe; les profits des grandes entreprises et les dividendes atteignent des sommets; les rémunérations des PDG et des plus hauts cadres grimpent toujours plus; les spéculateurs s'engraissent... mais pour la grande masse de la population, ce sera une nouvelle cure d'austérité.

Dans une interview au *Journal du dimanche*, le Premier ministre a annoncé un quasi-gel des retraites, des prestations familiales et des aides au logement en 2019 et 2020. Ces prestations n'augmenteront que de 0,3% quand l'énergie a pris 14%, les produits frais 6%. Cette baisse du pouvoir d'achat est un nouveau coup dur pour les retraités déjà frappés par la hausse de la CSG et pour les millions de familles qui ont du mal à joindre les deux bouts.

Édouard Philippe le justifie en répétant que le gouvernement fait «le choix du travail». Pour appuyer ses dires, il a confirmé la suppression des cotisations sociales sur les heures supplémentaires et prétend faire en sorte que «le travail paye». Mais la réalité, c'est que dans cette société d'exploitation, ce qui rapporte, ce n'est pas le travail, c'est le capital. L'argent va à l'argent et permet aux capitalistes qui le possèdent d'accumuler rentes et dividendes de façon vertigineuse sans rien faire de leurs dix doigts.

Pour ceux dont le travail est indispensable, pour les aides-soignantes, les infirmières, les ouvriers et employés, pour les caissières, les cheminots, les techniciens, les enseignants... non, le travail ne paye pas. La charge de travail, les cadences, la productivité ont augmenté partout. Nulle part les salaires n'ont suivi. Si beaucoup se résignent à faire des heures supplémentaires, à travailler de nuit ou le dimanche, c'est justement parce que le travail ne paye pas!

Le gouvernement prétend mettre la valeur travail au-dessus de tout, mais il favorise les licenciements, y compris dans les grands groupes bénéficiaires. Résultat, un tiers des groupes du CAC 40, tous plus ultra-rentables les uns que les autres, continuent de détruire des emplois. Le gouvernement lui-même ajoutera sa pierre à l'édifice du chômage puisque 4500 postes seront supprimés dans la fonction publique en 2019 et 10000 en 2020 et qu'il signe la quasi-disparition des emplois aidés.

Le patronat est le grand gagnant de ce budget 2019. Il verra bien le CICE transformé en baisse pérenne des cotisations, et la piste consistant à le mettre à contribution pour financer les arrêts maladie a été abandonnée. Comme l'a déclaré Pénicaud, la ministre du Travail, «il faut que le gouvernement garde son image pro-business».

Oui, même si ce n'est pas populaire, Macron et son gouvernement se présentent fièrement pro-business. Ils assument d'être aux petits soins avec les plus riches et les financiers. C'est là la différence essentielle avec ses prédécesseurs. Car, sur le fond, la politique de Macron n'est que la continuation de celle que l'on a subie avec Sarkozy et Hollande.

Cette politique antiouvrière n'est propre ni à Macron, ni même à la France. L'attaque contre les droits des travailleurs, contre leurs salaires et leurs conditions de vie, est la même partout, qu'elle se joue sur fond de Brexit en Grande-Bretagne ou sur fond de crise et d'hyper-inflation comme en Turquie.

Cette politique est inscrite dans une réalité économique et sociale. Dans cette période de crise où la production ne peut plus trouver de nouveaux débouchés sur les marchés saturés et où la concurrence est exacerbée, la finance domine tout et impose son parasitisme sur toute la vie économique. Et celle-ci ne peut prospérer et la grande bourgeoisie s'enrichir qu'en s'en prenant aux travailleurs, à leurs droits, à leurs salaires, à leurs conditions de travail.

Gérer les affaires du pays dans un tel contexte voue n'importe quel gouvernement à être féroce antiouvrier. Le rejet qui s'exprime contre la personne de Macron et sa politique est justifié. Mais pour défendre ses intérêts matériels et politiques, le monde du travail ne doit pas se contenter de contester Macron. C'est la domination de la classe capitaliste et les lois aveugles de son système qui sont à remettre en cause.

Le capitalisme pourrissant nous condamne aux inégalités, à la crise permanente, aux tensions commerciales, aux guerres. La bourgeoisie profite de ce système, mais elle n'en maîtrise rien et elle entraîne la société de catastrophes en catastrophes. Seuls les travailleurs conscients de leurs intérêts matériels et politiques peuvent ouvrir une perspective pour les exploités victimes de cet ordre social et sauver la société de la perdition.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		Heures supplémentaires: travailler plus sans gagner plus 4	Logements insalubres: un scandale qui perdure 8	Argentine: retour de bâton contre l'Église 6	CHRU-Lille 10
Hulot quitte le gouvernement 3	Arrêts maladie: le patronat ordonne 4	Samu: manque criant de personnel 8	Montée des racismes, des nationalismes 12	Rougeole: qu'est-ce qui tue? 7	La Poste - Paris 14 10
	Arrêté antimendicité: la chasse aux pauvres 4	Écoles: classes à 12 d'un côté, à 30 de l'autre 12		Massacre des Rohingya: hypocrisie des grandes puissances 7	Métro ligne 12 10
Baisse du pouvoir d'achat 3	Mélenchon: le marchand de sable 5	Téléphone fixe: Orange décroche 12	Inde: les travailleurs du thé en grève 7		Intermarché - Hérault 11
Medef et gouvernement: petits chagrins, grand amour 4	Permis de chasser: ouverture de la chasse aux voix 5	DANS LE MONDE	ENTREPRISES	SNCF: non aux sanctions contre les grévistes! 9	Busy Bee - Roissy 11
		Mc Cain: un héros de l'impérialisme américain 6	À Nantes, pas de frontière dans la tête des cheminots 9	Bus - Moulins 11	LUTTE OUVRIÈRE À VOTRE RENCONTRE
	Gare Saint-Charles-Marseille: la politique de la SNCF déraile 8	Le pape et ses pédophiles 6	Gare du Nord ou gare d'Auchan 9	Les étapes 12	

Hulot quitte le gouvernement : leçons d'une démission

Cela faisait des mois qu'il en parlait. Finalement, le 28 août au matin sur France Inter, Nicolas Hulot a rendu son tablier ministériel. Le porte-parole du gouvernement y a vu un « manque de courtoisie », Macron et Édouard Philippe ayant appris par la radio que leur ministre de la Transition écologique démissionnait.

Certains auditeurs et téléspectateurs ont peut-être été marqués par la véracité de son propos, sinon par ses accents de sincérité, quand il a reconnu : « Est-ce que nous avons commencé à réduire l'utilisation de pesticides ? La réponse est non. Est-ce que nous avons commencé à enrayer l'érosion de la biodiversité ? La réponse est non. » Ou encore : « Je ne veux plus me mentir », être ministre en se heurtant sans cesse à la « société marchande » aboutit à « une accumulation de déceptions, je n'y crois plus ».

Passons sur le fait qu'Hulot ne peut prétendre découvrir la « société

marchande », lui qui a surfé sur l'image de son émission télé Ushuaïa pour créer des entreprises qui en avaient fait un des membres les plus riches du gouvernement. Et notons qu'il n'est pas à une contradiction près car, s'il a mis du temps à trouver indigestes les couleuvres qu'il a accepté d'avalier, « pas une seconde, dit-il, je n'ai regretté d'être entré au gouvernement ».

Il dit avoir voulu y faire bouger les choses. Sans succès. Et selon ses mots, même les quelques avancées « à petits pas » qu'il met à son actif ne sont rien face aux défis climatiques et aux catastrophes qui s'annoncent.

« J'ai eu un peu d'influence, mais je n'ai pas eu le pouvoir », dit-il. Mais en devenant ministre, il pouvait s'y attendre. Il savait qu'avant lui des politiciens écologistes ou se disant tels avaient sauté sur l'occasion, chaque fois qu'elle se présentait, de faire un tour au gouvernement. Alain Bombard sous Mitterrand, puis Brice Lalonde, Dominique Voynet, Yves Cochet, Cécile Duflot... la liste est longue de ceux que cela a tenté. Et tous sans qu'ils aient pu changer grand-chose, même s'ils le voulaient.

Cette démonstration, Hulot l'a faite à son tour. Car sa démission est un nouvel aveu d'impuissance.

À qui et à quoi la faute ? Aux journalistes qui lui posaient la question, il a répondu ne pas avoir de réponse. Ou que c'était un peu de « la responsabilité de tous ».

C'est botter en touche. Et quand il incrimine « les lobbies dans les allées du pouvoir », il vise notamment celui des chasseurs, dont un représentant a participé, la veille du départ d'Hulot, à une réunion officielle où il a obtenu gain de cause. Oui, c'est choquant. Mais focaliser la critique sur les lobbies évite aussi d'aborder un sujet bien plus décisif. Celui du poids des grands groupes financiers et industriels qui, eux, n'ont pas besoin d'hommes



Abaca Press/Sipa

de l'ombre pour se faire entendre, et servir, par les présidents et les ministres.

Et ce sont précisément les gros de l'agroalimentaire français, les financiers ayant investi dans l'agriculture, les géants de la chimie comme Monsanto et Bayer qui ne veulent pas d'une interdiction du Round Up et d'autres pesticides dangereux. Et quand il pointe du doigt ce qu'il nomme « société marchande », c'est pour ne pas désigner la société capitaliste par son nom, et en fin de compte pour masquer le fond du problème.

Hulot prétend de façon dérisoire que, sur le climat, la sauvegarde de la biodiversité, la France en fait un peu plus que d'autres États. Comme si ces questions, et toutes celles qui se posent à l'échelle de l'humanité, pouvaient se régler à un niveau national ! Et comme si on pouvait réellement les résoudre sans mettre à bas la logique du profit capitaliste qui domine le monde et le mène à la catastrophe !

Pour cela, il faudra renverser le système capitaliste, ce que seule la classe ouvrière peut faire.

Il n'y a pas d'autre moyen de briser la puissance de géants tels Total, Monsanto, Bayer, Areva et leurs pareils. Car face à eux, même s'il voulait œuvrer à la « transition énergétique » ou contre le glyphosate, un ministre ne peut au mieux faire que de pieux discours. Hulot le savait forcément avant de prendre ses fonctions, car tout le monde peut constater que ces grands groupes, qui imposent leur loi à des milliards d'êtres humains, dictent leur politique à tous ceux qui gouvernent.

S'imaginer qu'on peut défendre la cause de l'environnement dans le cadre d'un tel système, c'est se vouer à l'échec. Le faire croire, c'est bercer d'illusions tous ceux que préoccupe le sort de la planète.

Hulot a accepté de servir de caution verte à un gouvernement au service de la bourgeoisie. Mais son départ a au moins l'avantage de rappeler qu'on ne pourra sauver ni la planète ni l'humanité des crises dans lesquelles le système capitaliste les enfonce sans combattre et abatte ce système.

Pierre Laffitte

Baisse du pouvoir d'achat : mensonges et réalité

Avec la décision de ne plus indexer l'ensemble des allocations familiales et des pensions de retraite sur l'inflation, le gouvernement s'attaque aux classes populaires. Cette décision va en effet entraîner une baisse importante du pouvoir d'achat. Ces allocations n'augmenteront que de 0,3% alors que, même selon les chiffres officiels - ceux de l'Insee -, la hausse moyenne des prix sera de 1,6% pour 2018. Et l'on sait que la réalité est bien plus grave encore.

Le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, s'est entêté à prétendre que les retraités, qui ont déjà subi une perte début 2018 avec la hausse de la CSG, ne seraient pas perdants. Mais il aura du mal à convaincre les principaux concernés, qui savent compter. Pour ne donner qu'un exemple, une retraitée qui percevait 1700 euros par mois perdra, du fait de la désindexation, environ 755 euros par an.

La baisse du pouvoir d'achat touche en fait tous les travailleurs. Le Premier ministre a bien tenté d'opposer les travailleurs en activité à tous les autres. Ce n'est qu'un mensonge de plus. La prospérité dont parle le Premier ministre ne concerne que les patrons. Les salaires n'augmentent pas, alors que les prix ne cessent de grimper. Ainsi, les prix de l'énergie ont

bondi de 14,3% sur un an, celui du gaz de 17,3% et ceux des produits pétroliers de 21,8%. Et la facture grimpe également lorsqu'il s'agit de se nourrir, avec des produits frais en hausse de 6,4%. Le prix au kilo de fruits dits « bon marché » comme les pêches a bondi de 18%. Le poisson et la viande sont devenus des produits de luxe.

Pour se sortir de la pauvreté dans laquelle les classes populaires s'enfoncent, il faudra prendre sur les profits des grandes entreprises et imposer l'échelle mobile des salaires, des retraites et de toutes les prestations. Mais cela, les travailleurs ne peuvent l'attendre d'aucun gouvernement. Ils devront l'imposer par leur force collective.

Aline Rétesse

AGENDA

Fêtes régionales

Lyon

Samedi 22 septembre

à partir de 17 heures

et dimanche
23 septembre

de 11 h 30 à 19 heures

Espace Mosaïque

Saint-Priest

Allocution de Nathalie
Arthaud le samedi

Reims

Dimanche
23 septembre

Salle Rossini
à partir de 11 heures

Toulouse

Samedi 29 septembre

de 18 heures à minuit

et dimanche
30 septembre

de 11 h à 18 heures

Parc des Expositions

Allocution de Nathalie
Arthaud le dimanche

Rennes

Samedi 29 septembre

de 15 heures à minuit

Centre social Carrefour 18

Allocution
de Nathalie Arthaud

Lille

Samedi 13 octobre

de 15 heures à minuit

Espace Concorde

Villeneuve d'Ascq



Medef - gouvernement : **petits chagrins, grand amour**

À la veille de l'université d'été du Medef, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie et des Finances, a annoncé que la baisse de cotisations patronales de 4,1% au niveau du smic, prévue pour le 1^{er} janvier 2019, était décalée de 10 mois, report qui permettra au gouvernement d'économiser deux milliards d'euros sur le budget 2019.

Évidemment, cet ajustement chagrine les patrons. Le gouvernement leur avait promis un très gros cadeau, et la somme promise pour l'an prochain est un peu réduite. D'ailleurs, Geoffroy Roux de Bézieux, le nouveau président du Medef, n'y voit pas une déclaration de guerre, et fait la part des choses : « C'est un mauvais signal. Aujourd'hui, il y a un discours pro-business, il y a un certain nombre de réformes positives [...]. Il ne faut pas donner de signaux

contradictoires. »

Car, derrière ce petit report, il y a toujours la très grande largesse du gouvernement envers le patronat. Le Maire a tenu à préciser que les entreprises ne seront pas perdantes. Au 1^{er} janvier 2019, elles bénéficieront comme prévu de la transformation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse pérenne de cotisations patronales pour les salaires inférieurs à 2,5 smic. Et cette bascule cache une

générosité à coups de milliards. Sous sa forme actuelle, le dispositif du CICE, fondé sur les rémunérations de l'année précédente, agit avec un an de décalage, sous forme de crédit d'impôt. En conséquence les entreprises, d'une part toucheront en 2019 leur dernier chèque au titre du CICE de 2018, et d'autre part

verseront moins de cotisations. Le bénéfice pour les entreprises, et donc le coût pour les finances publiques, est estimé entre 18 et 20 milliards d'euros. Bingo !

Et il ne faut pas oublier les autres mesures déjà effectives ou en cours : la suppression de la taxe sur les dividendes, la suppression de l'impôt de solidarité

sur la fortune (ISF), le prélèvement forfaitaire unique de 30% sur les revenus du capital, la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés (IS) pour parvenir à un taux unique de 25% en 2022, histoire d'être, prétend le gouvernement, dans la moyenne européenne.

Merci qui ?

Bertrand Gordes



CHARLES PLATIAU REUTERS

Heures supplémentaires : **travailler plus sans gagner plus**

Maniant avec dextérité le mépris pour les classes populaires, Édouard Philippe a justifié les nouvelles attaques du gouvernement en affirmant : « Nous faisons le choix du travail. »

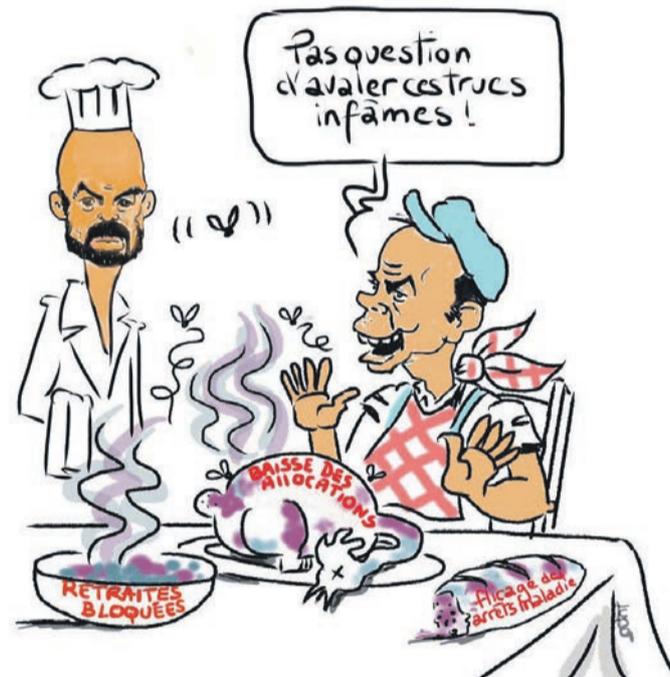
Il fait ainsi d'une pierre deux coups. Il sous-entend que ceux qui bénéficient des allocations sont des assistés, et il met en avant la mesure phare du gouvernement : les heures supplémentaires seront exonérées de cotisations salariales. Il ne s'agit-là que d'une version réchauffée du vieux plat qu'avait sorti en son temps Sarkozy, avec son « travailler plus pour gagner plus ». Cette mesure aboutira à une petite augmentation sur la feuille de paie d'« en

moyenne plus de 200 euros supplémentaires par an », selon le Premier ministre. Pour l'OFCE, observatoire français des conjonctures économiques, le gain moyen ne serait en réalité que de 88 euros.

Ce complément de revenu, même d'un montant aussi faible, sera le bienvenu pour nombre de travailleurs qui n'ont que ce moyen pour parvenir à boucler les fins de mois. Mais, outre le fait que ce ne sont pas les travailleurs qui

décident des heures supplémentaires à effectuer, cette mesure sera utilisée par les patrons comme prétexte pour ne pas augmenter les salaires et pour ne pas embaucher. Toujours selon l'OFCE, une telle mesure menacerait même 19 000 emplois, puisque les entreprises auront moins besoin de recruter. Faire travailler plus sans rien payer d'autre que quelques heures supplémentaires – lorsqu'elles seront payées –, quel parfait moyen pour le patronat d'augmenter ses profits !

La seule solution pour enrayer la dégradation des conditions de vie, ce serait d'augmenter réellement les salaires et de les indexer



sur le coût de la vie. Mais cela, aucun gouvernement n'en fera cadeau aux travailleurs : ils ne pourront

compter que sur leurs propres luttes.

Camille Paglieri

Arrêts maladie : **le patronat ordonne, Édouard Philippe obtempère**

Face à l'augmentation de 4% par an du nombre d'arrêts maladie et cherchant à freiner les dépenses de la Sécurité sociale, la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, avait envisagé de faire payer les entreprises pour les indemnités des arrêts maladie de moins de huit jours. Jusqu'à présent, dans le privé, les trois premiers jours d'arrêt maladie sont des jours de carence à la charge des salariés ou à celle des entreprises en fonction de la convention collective, le reste est pris en charge pour 50% par la Sécurité sociale. Il était question de demander aux

employeurs de prendre en charge l'indemnisation des quatre jours suivants.

Sans même avoir eu mal, le Medef a hurlé... et a été entendu puisqu'avant de se rendre à la réunion de rentrée de ce syndicat patronal, Édouard Philippe a déclaré, dans les colonnes du *Journal du dimanche* avoir « écarté l'hypothèse d'une mesure brutale de transfert vers les entreprises ». Autrement dit, il ne fera pas payer le patronat et mettra à contribution les travailleurs.

Dans la même interview, Philippe prépare d'ailleurs le terrain en déplorant la somme de 10 milliards

consacrée à l'indemnisation des salariés en arrêt maladie, ajoutant : « En trois ans, le nombre de journées indemnisées est passé de 11 à 12 par an et par salarié du privé. C'est comme si notre pays avait instauré un jour de congé supplémentaire ! » Confondre un jour d'arrêt maladie avec un jour de congé, voilà qui fera plaisir à nombre de patrons petits et grands. Le Premier ministre pense comme eux et parle comme eux. Servile à l'égard des patrons, arrogant à l'égard des travailleurs, il remplit bien la mission que lui a confiée Macron.

Aline Urbain

Arrêté antimendicité : **la chasse aux pauvres**

À Besançon, le maire La République en marche (LaREM) Jean-Louis Fousseret a interdit la mendicité dans le centre-ville. Les contrevenants risquent une amende de 38 euros pour avoir dormi dehors, ou simplement demandé de l'aide.

Choquées, près de 200 personnes ont organisé un sit-in contre cet arrêté révoltant.

Mais, en 2011, Jean-Louis Fousseret lui-même pourfendait ce type de mesures : « Peut-être que la vue de la misère insupporte certains mais je crois qu'il faut traiter les

causes de l'exclusion pour pouvoir trouver de vraies solutions. » Depuis, ce politicien s'est converti à la démagogie antipauvres. Ancien élu du PS, Fousseret l'a quitté en 2017 car il était opposé au non-cumul des mandats. Il s'est tout naturellement recyclé à LaREM, où il a été nommé président de Tous politiques !, l'institut de formation de LaREM, qui vise à « accompagner l'émergence d'une génération progressiste ». Avec de tels formateurs, le progrès est en marche... à reculons !

Line Kovic

Mélenchon : le marchand de sable



Samedi 25 août à Marseille, Mélenchon a dénoncé deux ennemis : l'Europe libérale et Macron qui ne serait que le « petit copiste » de la chancelière allemande.

En proposant de faire des élections européennes « un référendum anti-Macron », Mélenchon cherche à surfer sur le rejet profond que suscite le président de la République dans les couches populaires.

Mais quelle que

soit l'envie tout à fait compréhensible de lui donner une raclée, fût-elle électorale, qu'est-ce que cela peut changer sur le fond ?

Pour Mélenchon, la responsabilité première de ces attaques revient non aux

patrons et au capitalisme mais à « l'Europe libérale », incarnée par Merkel. Ce qui est faux et dédouane le grand patronat français.

Si Macron attaque les classes populaires, ce n'est pas pour obéir à Merkel ou à la Commission européenne, c'est pour servir les intérêts de la grande bourgeoisie et du grand patronat français. Et si Merkel en Allemagne, Charles Michel en Belgique, Sanchez en Espagne, mais

aussi l'europhobe Conte en Italie ou Theresa May au bord de quitter l'Union européenne (UE) en Grande-Bretagne mènent tous des politiques antiouvrières, c'est pour servir les intérêts chacun de sa bourgeoisie, la protéger de la crise du capitalisme, que personne ne sait enrayer, en en faisant porter tout le poids sur les classes populaires.

Cela, Mélenchon ne le dit à aucun moment. Non, il participe à l'esbroufe électorale qui consiste à faire croire aux classes populaires que l'enjeu

essentiel est d'être pour ou contre l'Union européenne. De la même façon que durant des années on a voulu nous tromper en jouant la comédie électorale de l'alternance gauche-droite.

Même une montagne de bulletins de vote ne peut suffire pour s'opposer à la force de la bourgeoisie et de son appareil d'État. C'est seulement sur le terrain des luttes que la classe ouvrière peut défendre ses intérêts vitaux, en se servant de sa force et de sa place dans l'économie et la société.

Pierre Lemaire

Démissions de maires : l'État responsable

De plus en plus de maires démissionnent devant les difficultés à assurer leurs tâches avec la diminution générale des moyens qui leur sont alloués par l'État. Début 2014, ils étaient 1 021, en hausse de 55 % par rapport à la mandature précédente. Dans le département de la Somme sur 779 maires, une centaine a déjà démissionné.

Les communes touchées sont souvent les plus petites, dont les moyens diminuent de façon dramatique. Le maire démissionnaire d'une commune de 380 habitants explique que la dotation globale de fonctionnement (DGF), principale contribution de l'État aux collectivités, a diminué de 50 % en cinq ans. Il a dû « tailler sur tout » et ne savait pas « comment

payer les employés certains mois » avant de finir par... démissionner. La suppression de la taxe d'habitation qui représenterait 34 % en moyenne des recettes fiscales des communes, et la suppression de beaucoup de contrats aidés ont été autant de problèmes quasi insurmontables pour les élus.

« On se sent inutiles, il y a une désespérance face à l'arrogance de l'État », voilà comment s'exprime le maire démissionnaire de Castillon, dans les Alpes-Maritimes. Entre les communes, les besoins de la population et les cadeaux au grand patronat, l'État a choisi sans se soucier aucunement des conséquences pour la population!

Cédric Duval

Permis de chasser : ouverture de la chasse aux voix

En cette rentrée, peu de choses échappent à la hausse des prix. Pourtant Macron a annoncé la baisse d'environ 50% du permis de chasse national, qui coûtait annuellement plus de 400 euros.

Le manque à gagner du budget ne devrait pas être énorme puisque seuls 10 % des quelque 1,3 million de chasseurs sont concernés par le permis national. En revanche, le gain attendu par l'actuel président du côté des chasseurs et de leur milieu peut être non négligeable, en termes de voix aux prochaines élections européennes, et les suivantes. Alors, se mettre d'ores et déjà en quête d'un peu plus de voix du côté des amateurs de gibier est un calcul que Macron ne néglige pas. Dès la précédente campagne présidentielle, en mars 2017, il avait, devant le congrès annuel de la fédération des chasseurs, proclamé son intention de « développer la chasse en France », qualifiant même celle-ci de « mode de vie (...) qui fait partie de l'identité française ».

Tant qu'à caresser les chasseurs dans le sens du poil, Macron avait ensuite saisi l'occasion de son anniversaire, fêté

en décembre dernier à Chambord, pour aller dans la nuit sur le domaine saluer les participants à une battue au grand gibier et se faire photographier devant leur tableau de chasse. Puis, en mars, il revenait à la charge en défendant la chasse à courre et en proposant de rétablir les chasses présidentielles, abolies huit ans plus tôt par Sarkozy.

Dans cette concurrence avec les autres courants du

monde électoral, Macron s'affronte surtout à Le Pen qui, en 2017, avait selon des sondages rassemblés près du tiers des votes des chasseurs. Il n'est cependant pas seul en lice, Wauquiez et d'autres lorgnant aussi leurs suffrages.

Dans cette bataille-là, qu'importent si quelques dizaines de milliers d'oies cendrées, de tourterelles des bois et quelques espèces menacées de disparition y laissent des plumes. Sans compter un ministre de l'Environnement, plus facile à remplacer...

Viviane Lafont



Macron veut le retour des chasses présidentielles.

Wauquiez : en pleine ascension ?

Les politiciens de droite ont du mal à faire entendre autre chose que leurs divisions depuis l'élection de Macron. Laurent Wauquiez, président des Républicains, ne sait plus quoi inventer pour tenter d'exister en politique. Depuis quelques années, en fin d'été, il fait l'ascension du mont Mézenc en Haute-Loire, imitant ainsi Mitterrand et sa roche de Solutré. À cette occasion, il joue les Robin des bois en affirmant qu'il faut « rendre l'argent aux Français ». Comme si la droite au pouvoir n'avait pas grandement contribué à faire les poches aux travailleurs et aux retraités et que Hollande puis Macron ne continuaient pas la même

politique.

Pour tenter de camoufler son accord fondamental avec la politique menée par Macron, Wauquiez n'a pas d'autres perspectives que d'abuser de démagogie. Il s'acharne ainsi à vouloir imiter l'extrême droite en affirmant, entre autres, que « l'immigration massive n'a pas été arrêtée, l'islamisme n'a pas été endigué » ou, en parlant des migrants, que « nous ne devons plus laisser ces bateaux accoster dans les ports européens. »

Il paraît que la droite française est la plus bête du monde. Laurent Wauquiez ne risque pas de démontrer le contraire.

Jean Pollus

McCain : un héros de l'impérialisme américain

Brouillé avec Trump, qui avait laissé entendre que sa captivité de cinq ans au Vietnam n'avait rien d'un exploit, le sénateur John McCain était devenu une des voix critiques de l'actuel président venant de l'intérieur du Parti républicain. Cela lui avait valu la sympathie de bien des politiciens et médias méprisant Trump. La mort, le 25 août, de ce conservateur a été l'occasion de le présenter comme un héros, un homme politique clairvoyant et même humaniste.

Ce petit-fils et fils d'amiraux s'est tout d'abord engagé comme pilote dans l'aéronavale. À ce titre il a participé activement à la guerre des États-Unis contre le Nord Vietnam et notamment à l'opération « Tonnerre roulant » qui, en trois ans, de 1965 à 1968, a permis aux forces américaines de tuer 182 000 civils en déversant sur ce petit pays autant de bombes que toute l'Europe occidentale en avait reçu pendant la Deuxième Guerre mondiale. C'est au cours de son 23^e bombardement que l'avion du lieutenant-colonel McCain a été abattu, occasionnant sa capture.

De retour aux États-Unis des années plus tard, McCain s'est appuyé sur sa carrière militaire pour se lancer en politique au Parti républicain dans le sillage de Reagan. Depuis 1983, il a été élu au Congrès sans interruption, aidé en cela par la fortune de sa femme, héritière d'une grande entreprise de distribution de bière.

À Washington, McCain a été un élu de droite parmi d'autres, votant par exemple contre l'instauration d'un jour férié en l'honneur de Martin Luther King, militant noir des droits civiques assassiné par des racistes.

Au cours de ses cinq mandats de sénateur de l'Arizona, il a été membre de comités s'occupant des affaires militaires et diplomatiques. Cela lui a donné l'occasion de multiples prises de position et votes en faveur des interventions impérialistes américaines. Il a ainsi approuvé le bombardement de la Serbie en 1999 et l'invasion de l'Afghanistan en 2001, s'opposant même au retrait partiel des troupes américaines ces

dernières années.

McCain a approuvé l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003, s'y rendant à de nombreuses reprises depuis pour y apporter à chaque fois son soutien aux généraux américains sur place et réclamant qu'on y envoie toujours plus de troupes.

C'est peut-être son expérience personnelle d'un camp de prisonniers qui l'a amené à prendre ses distances avec la torture pratiquée par la CIA au nom de la lutte contre le terrorisme, mais sans aller jusqu'à voter contre au Sénat. De même, il a demandé que les prisonniers internés sans jugement à Guantánamo aient le droit à un procès.

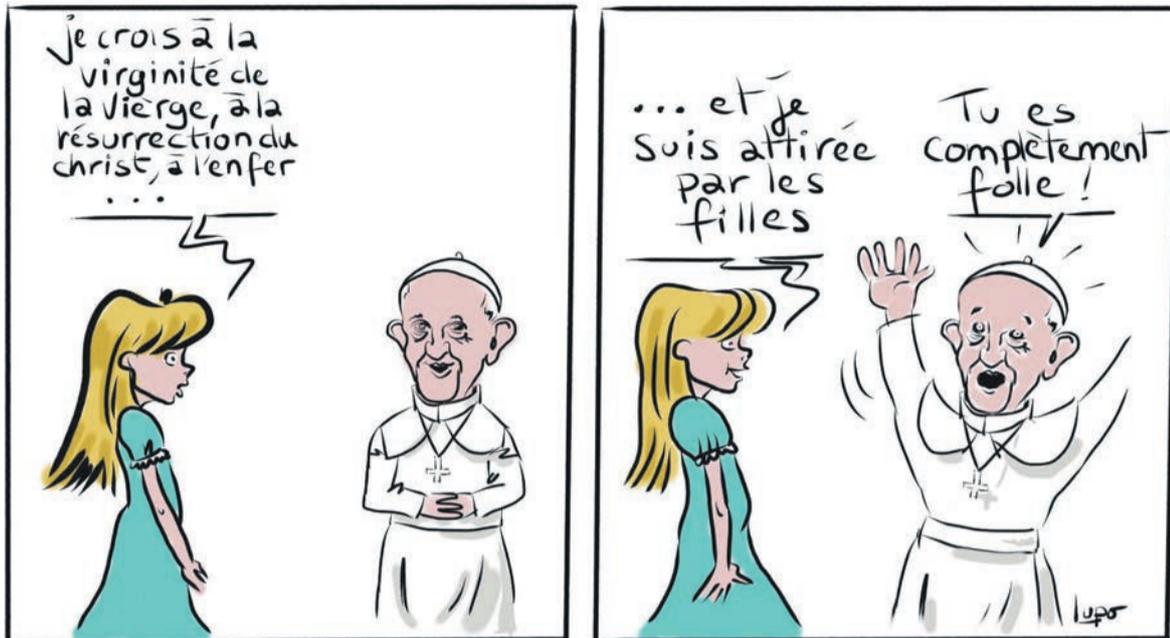
En 2008, il a mené le camp républicain à l'élection présidentielle en choisissant la réactionnaire et très religieuse Sarah Palin comme colistière. Il a perdu sa campagne face à Obama, sans tomber dans le racisme qui taraudait son parti, se contentant de flatter l'électorat conservateur en accusant son adversaire de « socialisme ».

Depuis, face aux courants les plus réactionnaires qui traversent le Parti républicain, il apparaissait comme un des politiciens capables de s'entendre avec le Parti démocrate pour défendre le grand capital américain. Et bien sûr, après 2008, il a approuvé l'attribution par l'État de centaines de milliards de dollars aux grandes banques pour les sortir de la crise financière dans laquelle elles avaient plongé l'économie mondiale.

Il est donc logique qu'il reçoive les hommages de ce monde capitaliste qu'il a servi toute sa vie.

Lucien Déroit

Le pape et ses pédophiles : la croix et la manière



Le pape est allé en Irlande rendre visite aux victimes de prêtres pédophiles. Certes, il a usé de mots pour faire repentance, mais il est resté muet sur le nouveau scandale pédophile qui ébranle l'Église américaine, alors qu'il est accusé d'avoir couvert des prêtres coupables. Et il n'a pas pour autant dénoncé le rôle de l'Église d'Irlande qui, avec la complicité de l'État, a enfermé et exploité des dizaines de milliers d'enfants pendant tout le 19^e siècle et une partie du 20^e.

Pendant deux siècles, l'Église d'Irlande a fait la chasse aux pauvres. Des petites filles pauvres, des mères célibataires, des prostituées, des femmes atteintes de handicap mental étaient enfermées dans des institutions religieuses. Et sous prétexte de les réhabiliter par le travail, elles étaient exploitées sans espoir d'être un jour libérées. C'est le cas notamment des blanchisseries Madeleine qui ont été dénoncées dans le film *Magdalene Sisters* en 2002.

Les jeunes garçons pauvres étaient également enfermés dans des écoles industrielles, prisons dans lesquelles on les exploitait tout aussi féroce.

Les enfants des mères

célibataires étaient tout aussi maltraités comme l'a révélé en 2014 une historienne qui a démontré que les restes découverts dans une fosse commune étaient ceux de 796 bébés ou jeunes enfants morts entre 1925 et 1961 au sein du « Mother and baby home » Sainte-Marie de la ville de Tuam, dans le comté de Galway en Irlande. Ces enfants nés hors mariage n'avaient pas été baptisés et étaient donc jetés dans la fosse commune. Cela montre bien l'inhumanité de cette Église qui, loin de protéger les enfants, les exploitait et les condamnait à la misère.

Tous ces scandales expliquent en partie le résultat du référendum, organisé par

le gouvernement irlandais en mai dernier, pour ou contre la légalisation de l'avortement : deux tiers des votants se sont exprimés pour. Malgré tout l'Église irlandaise continue de peser de tout son poids pour tenter de restreindre ce droit.

Et pour que la coupe soit pleine, dans son avion de retour, le pape y est allé de son couplet homophobe en assimilant l'homosexualité à une déviance ou à une maladie. Le même avait déjà osé comparer l'avortement au génocide des Juifs, déclarant en juin, au moment du vote sur l'avortement en Argentine : « Au siècle dernier, tout le monde était scandalisé par ce que faisaient les nazis pour veiller à la pureté de la race. Aujourd'hui, nous faisons la même chose en gants blancs. »

Ainsi, le pape, un temps présenté comme progressiste par une presse complaisante, se montre pour ce qu'il est vraiment : un digne représentant de cette institution réactionnaire qu'est l'Église.

Aline Urbain

Argentine : retour de bâton contre l'Église

Après le rejet par le Sénat de la loi dépénalisant l'avortement, des milliers d'Argentins font la queue devant la conférence épiscopale de Buenos Aires pour demander à être débaptisés.

Ils dénoncent ainsi la pression réactionnaire de l'Église qui prétend gérer la vie et le corps des femmes, dans ce pays où la séparation entre l'Église et l'État n'existe pas.

L'institution religieuse y

a donc un poids considérable sur la société. Le mouvement d'apostasie – le fait de renoncer officiellement à son baptême, et donc à son appartenance à l'Église – a touché toutes les générations : la cofondatrice de l'association des Mères de mai, qui lutte contre les crimes commis pendant la dictature, a déposé également une demande.

Il faut dire que l'Église a soutenu activement la

dictature féroce des militaires entre 1976 et 1983. Elle y a couvert les assassinats, les « disparitions » d'opposants, les trafics de bébés... au nom de la lutte contre la « subversion marxiste ».

Aujourd'hui, le combat pour la légalisation de l'avortement continue, contre l'Église et avec la bénédiction de nombreuses femmes dans le monde !

Camille Paglieri

Massacre des Rohingya : hypocrisie des grandes puissances

Samedi 25 août, un an après leur exode massif de Birmanie pour fuir les persécutions et les massacres de l'armée, des milliers de Rohingya, réfugiés dans les camps situés au Bangladesh, ont manifesté.

Il y a un an en effet, l'armée birmane lançait une offensive de grande ampleur contre les populations rohingya concentrées dans l'ouest du pays. Comptant plus d'un million de membres, cette minorité de confession musulmane dans un pays dominé par les courants bouddhistes intégristes, et de longue date victime des exactions du pouvoir, a été déchue de la nationalité birmane depuis 1982 et n'a accès ni aux emplois, ni aux écoles, ni aux soins.

Le 25 août 2017, l'armée birmane s'est déchaînée contre les populations civiles : villages incendiés, femmes violées, assassinats de sang-froid devant les proches. La population rohingya a été réduite à fuir massivement. Aujourd'hui 700 000 de ses membres grossissent les camps de fortune du district de Cox's Bazar, au Bangladesh.

Dans un rapport rendu public le 27 août, une

commission d'enquête de l'ONU accuse aujourd'hui « les hauts gradés de l'armée [birmane], y compris le chef d'état-major, le général Min Aung Hlaing », et demande à ce qu'ils soient « poursuivis pour génocide ». Le rapport critique également la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi – qui, il faut le rappeler, a reçu le prix Nobel de la paix en 1991 – pour n'avoir pas « utilisé sa position de facto de chef du gouvernement, ni son autorité morale pour contrer ou empêcher le déroulement des événements [...] ».

La population rohingya réclame justice, mais elle ne pourra guère l'obtenir de l'ONU. Cette institution internationale représente les grandes puissances qui font mine aujourd'hui de condamner le pouvoir birman, mais l'ont surtout soutenu pour protéger les intérêts de leurs trusts qui exploitent le sous-sol birman, tel le trust français Total.

Aline Rétesse

Inde : les travailleurs du thé en grève

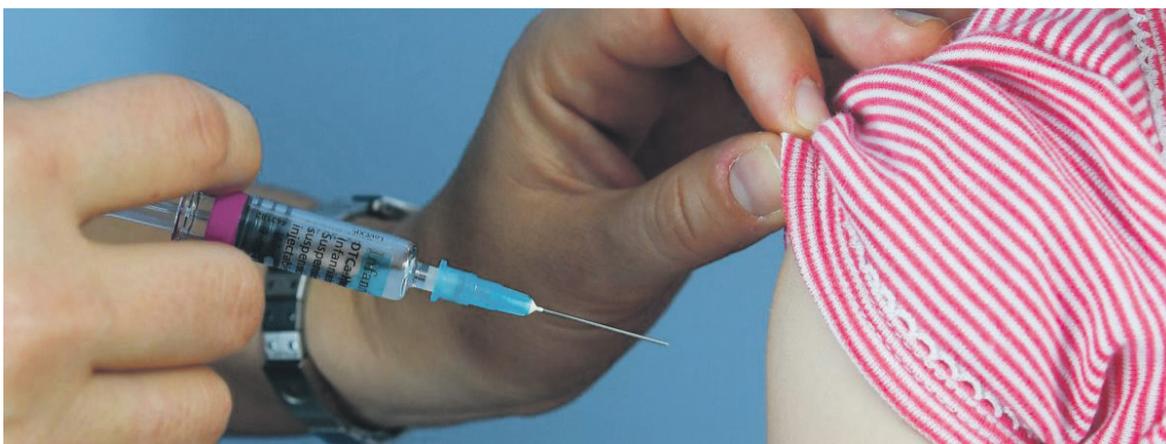
Plus de 400 000 ouvriers des plantations de thé du Bengale occidental, au nord-est de l'Inde, ont cessé le travail au début du mois d'août pour exiger des augmentations de salaires d'au moins 20 %.

La culture du thé dans de grandes plantations sur les contreforts de l'Himalaya, date de l'époque coloniale britannique. L'Inde est le deuxième producteur mondial de thé : 3,5 millions de travailleurs récoltent un million de tonnes par an, en grande partie pour l'exportation. Les planteurs livrent leur production à des multinationales comme Unilever (thés Lipton), Tata (Tetley...), ABF (Twinings) qui, elles-mêmes, possèdent certaines plantations. Les travailleurs (surtout des travailleuses pour la cueillette des feuilles) sont employés dans des conditions semi-féodales, logés par leur employeur dans des villages isolés, dans des baraques vétustes, dépendant de lui pour tout. L'eau potable et les toilettes restent un luxe, les pesticides sont utilisés

souvent sans protection.

Le salaire journalier versé à la plupart était de l'ordre de 130 roupies (1,66 euro) jusqu'en décembre dernier, inférieur au salaire minimum (3,70 euros par jour au Bengale occidental), un salaire d'où sont déduits les frais de garde d'enfants ou de logement. La misère pousse bien des parents à faire travailler leurs enfants, voire à les vendre, les filles en particulier. En 2014, une centaine de cueilleurs de la région sont même morts de faim.

Les syndicats avaient lancé le mouvement pour le 7 août en demandant 203 à 239 roupies par jour, en plus des repas, du logement et des soins de santé et d'éducation, soit entre 40 centimes et 1 euro d'augmentation. La grève a bloqué trois jours le travail de 370 plantations en



FRANCK DUBRAY/MAXPPP

Rougeole : qu'est-ce qui tue ?

Pour les six premiers mois de cette année et pour la seule Europe, l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) a dénombré 41 000 cas de rougeole qui ont entraîné 37 décès, soit autant que pour la totalité des douze mois de 2017.

Pour que la vaccination contre une maladie soit efficace, c'est-à-dire pour que les microbes à l'origine de cette maladie ne puissent plus trouver de réceptacle humain où se reproduire, il faut que l'immense majorité de la population soit vaccinée. Ainsi, pour garantir l'immunité de la population contre la rougeole, il faudrait un taux de vaccination supérieur à 95 %. Pour des taux très inférieurs, quand le virus pénètre dans une population, il se propage rapidement parmi tous les non vaccinés, et l'épidémie se répand. En revanche, si le taux est supérieur, la contamination s'arrête du fait du peu de personnes vulnérables. Par définition la vaccination est donc une affaire collective, visant à protéger la population entière, et ne peut être en aucun cas une affaire personnelle du ressort de la liberté individuelle.

Sur le continent européen, en moyenne, le taux de protection contre la rougeole est

de 90 % mais avec une grande disparité, qui va de 75 % en Roumanie à 99 % en Hongrie. En France, il est parmi les plus bas, avec seulement 80 % de vaccinés. C'est ainsi qu'une épidémie de rougeole y sévit depuis la fin de l'année 2017. 2 500 cas ont été déclarés, un sur quatre a nécessité une hospitalisation et trois personnes sont mortes.

Alors qu'on dispose d'un vaccin efficace, ces morts sont imputables à ce poison qu'est la méfiance envers les vaccins instillée par le courant antivaccinal, lui-même en partie nourri par les scandales au cœur de l'industrie pharmaceutique.

Il y a là de quoi rager. D'autant que ce courant apparaît aux yeux de certains comme contestataire, puisque s'attaquant à l'industrie pharmaceutique. S'appuyant sur le manque d'information de la population, les antivaccins répandent des rumeurs non fondées sur des risques inventés. Et chaque scandale lié

à un médicament ? Mediator hier, Dépakine aujourd'hui ? renforce la méfiance, incitant à confondre les extraordinaires bienfaits des découvertes scientifiques et les désastreux méfaits de l'industrie capitaliste.

Toute proche, l'Italie a connu plus de 5 000 cas de rougeole en 2017. La couverture vaccinale contre cette maladie n'y est que de 86 % mais Matteo Salvini, fidèle à sa démagogie, n'hésite pas à proclamer : « La vaccination doit être un choix libre, pas une imposition soviétique. » Quant à sa ministre de la Santé, Giulia Grillo, elle part en guerre contre la vaccination obligatoire préparée par le précédent gouvernement. Elle sait pourtant le risque et, tout en préparant la population à l'éventualité d'une prochaine épidémie de rougeole, elle déclare : « Il ne faut pas s'illusionner et penser qu'il n'y aura pas de morts. »

Pas facile de dire ce qui est le plus dangereux et le plus mortel entre les virus, l'industrie capitaliste, qui a le profit pour seul gouvernail, et les gouvernements larbins qui sont à son service.

Sophie Gargan



REUTERS

pleine saison de récolte, avec la perte de milliers de tonnes de thé, tandis qu'une partie des grévistes manifestaient dans la ville de Siliguri. Ils menacent de remettre cela si le gouvernement local

n'obtient pas un accord avec les employeurs.

L'an dernier, à la même période de récolte du thé, des centaines de milliers de travailleurs avaient déjà paralysé les plantations de la

région durant quatre mois pour obtenir d'être payés au moins au salaire minimum officiel. Visiblement, ils n'ont pas dit leur dernier mot.

Frédéric Gesrol

Gare Saint-Charles – Marseille : la politique de la SNCF déraile

L'enquête est en cours concernant les causes du déraillement d'un TGV en gare de Marseille Saint-Charles vendredi 24 août. Déraillant à 27 km/h, soit en dessous de la limite autorisée de 30 km/h, trois voitures du TGV sont sorties de la voie sans qu'il y ait eu de blessés.

La fissure d'un rail a été constatée sans déterminer actuellement s'il s'agit de la cause immédiate de l'accident. Mais on sait déjà que ce n'est pas dû à un acte de malveillance. Mais quel que soit le résultat final des enquêtes, défaillance sur le matériel ou sur l'entretien, un train ne devrait de toute façon pas dérailler, et c'est bien la responsabilité de la SNCF qui est en cause.

Et si ce déraillement n'a heureusement pas fait de victime, les usagers en ont subi largement les conséquences. Ce n'est qu'au bout d'une semaine que la SNCF prévoit le rétablissement normal de la circulation.

Les travaux de relevage ont en effet nécessité de bloquer sept des seize voies de la gare. Si la direction de la SNCF a assuré la circulation des TGV, beaucoup de TER ont été annulés : il ne circulait que deux trains sur sept sur la ligne d'Avignon-Centre et seize sur trente-trois pour la ligne de Toulon. Ainsi les usagers du quotidien ont-ils été sacrifiés, d'autant plus que très peu de cars de substitution leur ont été proposés. La majorité de ceux-ci sont déjà en service sur la ligne d'Aix-en-Provence où des travaux – nécessaires de longue date – sont en cours.

Car, accident ou non, les

110 000 usagers quotidiens des TER subissent souvent des retards et des annulations de train, que ce soit pour cause de travaux, de pannes ou autres. Ainsi une panne électrique à Miramas, lundi 20 août, avait déjà perturbé le trafic pendant deux jours.

De fait, le réseau de la région Paca est âgé en moyenne de 33 ans, contre 31 en France et nécessiterait une remise à neuf. Mais ces travaux sont toujours remis à plus tard et les cheminots dénoncent la division par trois ou quatre de l'effectif des brigades d'entretien des voies.

Face à la recrudescence d'incidents et d'accidents sur le réseau ferroviaire, usagers et cheminots doivent au contraire imposer que leur sécurité passe avant la recherche de la rentabilité.

Correspondant LO



Samu : manque criant de personnel

Le magazine *Le Point* a publié un article sur les Samu titré « *Quand le 15 ne répond pas* », qui présente quelques chiffres chocs repris par une grande partie des médias. 4,6 millions d'appels reçus, soit 15 % du total, n'auraient pas été traités par les Samu.

Cet article contient également un classement des Samu basé sur le taux d'appels décrochés. L'avant-dernier de ce classement est le Samu de Paris, qui répondrait à moins d'un appel sur deux.

Ces chiffres et classements sont en grande partie faux. Ils ont été établis à partir de données officielles, souvent fragmentaires et incomplètes. Il est évidemment absurde de penser qu'à Paris le Samu ne répond qu'une fois sur deux. À contrario le professeur Carli, directeur du Samu de Paris, affirme que, « *au Samu de Paris, le taux d'appels décrochés est en réalité de 76% et on répond en moyenne aux appels en 48 secondes* ».

En revanche, le constat que le Samu ne parvient pas à répondre à une partie

des appels est parfaitement exact et la cause en est connue. Les assistants de régulation médicale (ARM), qui décrochent au 15, ne sont pas assez nombreux pour faire face au nombre d'appels qui vient encore d'augmenter de 20 % en cinq ans. Un rapport du Sénat de juillet 2017 mettait par exemple en évidence qu'à Paris, il faudrait 45 ARM pour faire face au volume d'appel et qu'il n'y en avait que 29 dans le service.

Pour que les Samu fonctionnent correctement, il faudrait donc embaucher des ARM et des médecins régulateurs. Et ce n'est pas ce que le gouvernement s'apprête à faire. Les journalistes du *Point* comme la ministre de la Santé, Agnès Buzin, préfèrent discuter de la mise en place d'un numéro unique pour l'urgence en remplacement du 15 (Samu), du 18 (pompiers) et du 17 (police). Mais il est clair qu'un tel numéro unifié, si les moyens humains pour répondre au téléphone restent insuffisants, ne résoudra rien et peut même s'avérer catastrophique.

Jean Pollus



Logements insalubres : un scandale qui perdure

L'incendie meurtrier d'Aubervilliers du 19 août a remis en lumière le scandale des 500 000 logements insalubres dans lesquels vivent, faute de mieux, deux millions de personnes souffrant de l'entassement, de l'humidité, du manque d'eau, d'électricité ou de chauffage, à la merci d'un dysfonctionnement pouvant provoquer une catastrophe.

L'actuel secrétaire d'État au Logement, Julien Denormandie, n'est pas avare de paroles fortes, disant « *considérer ces marchands de sommeil pour ce qu'ils sont, des criminels* », mais sans rien faire de concret.

Certains maires se sont

saisis de la possibilité que leur a donné depuis l'an dernier la loi Alur, adoptée sous le gouvernement Hollande, d'instaurer un permis de louer dans les zones à forte proportion d'habitat dégradé. En théorie cela devrait assurer que tous les logements mis sur

le marché sont conformes à la réglementation, ce contre quoi les fédérations de propriétaires ont eu le toupet de protester. De leur côté, les maires n'ont pas forcément les moyens de vérifier la conformité de chaque logement ou de détecter les locations sans demande de permis et de toute façon pas ceux d'inspecter réellement ces locations.

En fait, depuis déjà 2002 et un décret d'application de la loi SRU définissant les critères d'un logement « décent », un locataire peut traîner en justice une

agence immobilière ou un propriétaire peu regardant. Sans que cela ait mis fin à la location de logements insalubres.

Car, malgré ces quelques dispositions légales, ce sont les propriétaires qui ont la main sur le marché de la location : ils choisissent leurs locataires, leur imposent le montant des loyers et de présenter des garanties de revenu importantes, etc.

Ainsi beaucoup de familles populaires – et entre autres les immigrés à qui l'administration refuse des papiers – n'ont d'autre choix que de se retrouver à

la merci de marchands de sommeil qui n'ont aucun scrupule à les entasser, au prix fort, dans des logements non seulement manquant des éléments de confort les plus élémentaires, mais aussi les exposant au danger d'incendie ou d'asphyxie en hiver pour cause de chauffage défectueux.

Tout cela est renforcé par le manque de logements décentes à des loyers modérés. L'État, au service des riches, est bien incapable de régler cette question essentielle pour la vie des classes populaires.

Lucien Déroit

SNCF : non aux sanctions contre les grévistes !

Durant plus de trois mois, les cheminots en grève ont tenu tête à la SNCF et au gouvernement. S'ils n'ont pas eu satisfaction, ils ont montré qu'ils ne se résoudraient jamais à la perte de leurs droits. C'est ce que la SNCF veut faire payer aujourd'hui à quelques dizaines de cheminots à travers le pays. Par exemple dans la région lyonnaise, plusieurs

grévistes, dont des militants syndicaux, sont menacés de sanctions. Avertissements, blâmes, jours de mise à pied, les sanctions se multiplient. Une agente du contrôle est même menacée de licenciement. En pleine grève, en accompagnant un autre cheminot en gare de Perrache, elle avait croisé une cadre. Il s'en était suivi une discussion houleuse. Aujourd'hui, la

direction prend prétexte de cet échange pour passer cette contrôleuse, qui a vingt ans d'ancienneté, en conseil de discipline en vue de son licenciement. Pour dénoncer cette basse vengeance, et cette menace injustifiée, une pétition circule et un rassemblement de protestation est prévu à Lyon le 7 septembre, au pied de la tour Incity.

Correspondant LO



Lors d'une manifestation des cheminots.

À Nantes, pas de frontières dans la tête des cheminots

En gare de Nantes, pendant plusieurs jours, la direction a effectué des coupures de courant en journée au niveau des prises électriques situées à côté de l'accueil et mises à disposition des usagers pour les ordinateurs ou les portables.

Ce lieu sert de point de ralliement à certains migrants de Nantes qui squattent nombreux au centre-ville et viennent chercher là un peu de « confort » en rechargeant leur téléphone.

Mais pour la direction de la SNCF, cette présence ne colle pas avec l'image de gare modèle qu'elle veut

donner surtout pendant les travaux.

Dans le même temps, la présence humaine a été réduite dans la gare avec la fermeture du buffet de la gare Nord l'an dernier et le déménagement des guichets dans des préfabriqués pendant les travaux.

Depuis, des agents SNCF de la gare et de l'accueil ont

fait remonter le fait que les insultes et incivilités ne font qu'augmenter, sans être le fait des migrants. Certains disent ne pas être rassurés quand ils travaillent, notamment la nuit.

Devant cette situation, la direction a clairement dit que ces coupures électriques visaient à ne pas inciter les migrants à venir en gare. Sous-entendu, ce sont eux les fauteurs de trouble !

Cette discrimination vis-à-vis des migrants a choqué. Finalement, mercredi 22 août, des cheminots ont décidé de mettre par

écrit dans un courrier le fait qu'ils condamnent l'attitude de la direction à l'encontre des migrants. En une journée, plusieurs dizaines de signatures ont rapidement été ajoutées sur ce courrier.

Et jeudi 23 août, lors d'une réunion hebdomadaire, les cheminots ont interpellé la direction pour qu'elle cesse les coupures d'électricité et qu'elle règle les problèmes d'insécurité en gare à l'aide d'une présence supplémentaire de personnel. Là, la direction a finalement fait marche

arrière, affirmant même qu'elle n'avait rien contre la présence des migrants en gare.

Le lendemain, la direction a fait savoir qu'elle cessait les coupures et qu'elle affectait un agent de sécurité au niveau de l'accueil en soirée. Ce recul est pris comme une victoire morale et montre que le courant de la solidarité, lui, est bien passé entre les cheminots et les migrants, qui ne font que fuir la misère et la guerre, et que cela a payé !

Correspondant LO

Gare du Nord ou gare d'Auchan ?



Transformer tous ces voyageurs en acheteurs ?

Des esprits naïfs pensent encore qu'une gare est destinée à prendre le train. C'est une erreur considérable, du moins pour la SNCF et les requins de la finance et de l'immobilier. Pour ceux-ci la gare d'une grande ville se doit d'être, avant toute considération basement ferroviaire, un gigantesque centre commercial.

Le privilège de cette conversion a tout d'abord échoué à la gare Saint-Lazare, totalement relookée en 2012. La salle des pas perdus n'a pas été perdue pour tout le monde, puisque le groupe Klepierre, géant de l'immobilier de commerce, a obtenu la gestion des 80 boutiques et des 11 000 m² du site. Dès la première

année, celles-ci génèrent un chiffre d'affaires de 14 500 euros par m². La gare Montparnasse, elle, est tombée dans l'escarcelle de Altarea Cogedim, avec 130 commerces qui ouvriront d'ici à 2020 sur une surface de 19 000 m².

Il restait le morceau de choix : la gare du Nord. Pensez donc : la première

gare d'Europe voit défile 700 000 voyageurs chaque jour, non seulement des banlieusards pressés et fatigués mais aussi des touristes venus de toute l'Europe du Nord. Mais quel gâchis, puisqu'ils déambulent encore trop souvent de façon totalement improductive entre leur train et le métro sans acheter une cravate ou un tailleur.

Des commerces ont bien été installés dans la gare depuis de nombreuses années, mais de façon encore modeste. Le projet qui vient d'être adopté par la SNCF va totalement

repenser la gare du Nord pour la dédier toute entière au dieu commerce.

Qu'on en juge : la gare va tripler de taille. Au total les espaces commerciaux vont passer de 10 000 à 50 000 m². L'important, savent les analystes, ce sont les « flux ». Eh bien les voyageurs vont être servis. Un nouveau terminal départ sera installé au premier étage quand les arrivées, elles, auront lieu de plain-pied.

Cela comprendra une galerie commerciale, passage obligé de 300 mètres de long sur 18, pour accéder aux trains. Il faut dire que les files d'attente aux Eurostar, avec le Brexit et la réintroduction des contrôles douaniers, risquent encore de s'allonger. Mais une zone duty-free récompensera la patience du voyageur.

Ces travaux pharaoniques doivent coûter 600 millions d'euros et être achevés en 2023, avant les Jeux olympiques. Cela ne changera rien à la grisaille du sous-sol réservé aux trains de banlieue où pas un banc n'existe pour les usagers quotidiens du RER. Mais cela fera le bonheur de Ceetrus, la foncière du groupe Auchan, qui a obtenu la concession pour quarante ans et 66 % des parts de la société

d'économie mixte créée pour l'occasion avec la SNCF.

Évidemment, il faut faire de la place aux marchands du temple. Cela a déjà commencé. Récemment, il existait encore deux espaces accessibles de guichets grandes lignes pour les nombreux usagers qui, chose incroyable, veulent pouvoir acheter ou modifier leur billet de train en gare. Le premier a été supprimé pour céder la place à un fast-food, le deuxième à un Monoprix. Cela correspondait à trente postes de cheminots.

Ces guichets ont maintenant été déplacés tout au fond de la gare. Quand les usagers finissent par les trouver, ils doivent faire une file interminable, car il n'y a plus que treize postes, souvent non tenus faute d'effectifs. Inutile de préciser qu'ils sont tentés de déverser leur colère sur les cheminots rescapés de cette purge.

Pour les dirigeants de la SNCF, c'est le principal défaut des usagers des gares : ils s'obstinent à vouloir arriver à leur train le plus vite possible. La SNCF et ses acolytes financiers, font pourtant ce qu'il faut pour les convaincre qu'ils ont tort.

Christian Bernac

CHRU - Lille: l'été, tout est pire



Le manque de personnel a été criant cet été au CHRU de Lille, comme dans beaucoup d'hôpitaux. Déjà dans le courant de l'année, ceux qui sont en arrêt maladie ou en congés longue durée ne sont qu'exceptionnellement remplacés. Alors l'été c'est pire parce qu'il n'y a aucun remplacement. Résultat : des équipes considérablement réduites, une surcharge de travail, des services saturés et surtout le personnel épuisé et cela dans tous les secteurs.

Dans certains services, comme en Ophtalmologie, il y a eu plusieurs accidents du travail liés aux charges lourdes. Certains jours de juillet et août, des agents d'accueil se sont retrouvés parfois seuls pour gérer 300 appels, ou à deux pour gérer 400 facturations. La cadence des consultations en maternité ou en pédiatrie est infernale. Dans les services de soins, les membres du personnel n'ont parfois même plus le temps de déjeuner ou d'aller aux toilettes.

Des agents ont été appelés pendant leur repos pour venir pallier le manque d'effectifs. En juillet, malgré l'opposition d'une partie du personnel, en particulier les plus anciens, la direction a instauré 12 heures de travail par jour au service réanimation enfant parce qu'il n'y a pas assez de membres dans l'équipe. Dans le secteur Cardio, dix lits ont été supprimés faute de personnel, après que l'ensemble des agents de jour ont refusé de céder au chantage de la direction qui leur demandait de faire des nuits supplémentaires.

La direction fait aussi des économies sur tout

le matériel. Des sacs plastiques trop fins qui se déchirent au secteur Logistique, du linge propre et des draps qui n'arrivent pas en Chirurgie enfants, des ascenseurs bloqués qui ne sont pas réparés avant plusieurs jours. Devant le manque de matériel ou sa vétusté, le personnel doit faire avec, toujours plus vite et en étant toujours moins nombreux.

Dans des services, les chariots datant de plusieurs années ne roulent plus correctement, alors certains viennent tôt le matin avec leurs propres outils pour les réparer avant de commencer la journée de travail.

Et cet été, en pleine canicule, même dans le Nord, le personnel était encore plus à bout que le reste de l'année parce que l'air conditionné n'est pas du tout installé, sauf dans quelques blocs opératoires. Le pire, c'était pour le personnel à la plonge dans les services de cuisine qui transpirait les mains dans l'eau.

Et la ministre de la Santé ose dire qu'il y a 30 % de dépenses inutiles dans les hôpitaux!

Correspondant LO

La Poste - Paris 14: la direction veut démolir la vie des facteurs

Dans le 14^e arrondissement, la direction a annoncé à quelle sauce elle comptait démolir les conditions de travail et la vie personnelle des facteurs à la prochaine réorganisation, prévue le 15 octobre.

Et tout cela, ose-t-elle écrire dans un tract distribué au personnel, « dans le respect de la qualité de vie au travail et de l'équilibre vie personnelle - vie professionnelle ».

Actuellement, la grande majorité des facteurs travaillent le matin en commençant à 6 h 30, en ayant tous les après-midis de libres. Et tous y sont attachés.

C'est d'abord cela que la direction remet en cause. Il y a quelques années, elle avait trouvé des volontaires pour travailler matin et après-midi avec une journée coupée par une pause non payée de 45 minutes, sauf le samedi, où ces facteurs travaillaient comme les

autres, seulement le matin. Dorénavant, plus du tiers des nouvelles tournées fonctionnera de cette façon.

Et là, elle va même plus loin. Les nouveaux facteurs en mixte, non seulement ne seront plus des volontaires, mais en plus, ils travailleront et partiront en tournée aussi le samedi après-midi. De plus, elle isole ces huit facteurs travaillant sur ces nouveaux régimes de travail dans un local de 30 m² à l'autre bout de l'arrondissement. Cela n'est qu'un début, car la direction de Paris programme ce type de tournées, pour tous, dans tout Paris d'ici 2020.

Maintenant, elle introduit, sous prétexte

de réserver deux tournées prétendument allégées aux facteurs seniors et juniors, des tournées où les facteurs n'auront comme unique jour de repos que le dimanche!

En plus de tout cela, La Poste est en train de débarrasser du personnel de Mediapost, qui distribue près de 50 millions d'imprimés publicitaires sur Paris, en reportant, dès le mois d'octobre, une partie de cette charge de travail, sur les tournées déjà surchargées des facteurs de Paris 14. Elle ose écrire que cela ne représentera que quelque deux minutes en plus en temps de travail! Mais personne n'est dupe.

Il n'est écrit nulle part que les facteurs de Paris 14, comme ceux de tout Paris, laisseront passer ce plan de démolition sans réagir.

Correspondant LO

Métro ligne 12 : la RATP se lave les mains des agressions



Le 10 août dernier, suite à la présence d'un colis suspect, les métros de la ligne 12 laissent les voyageurs à la station Jules-Joffrin et faisaient demi-tour. Pour mieux surveiller le quai noir de monde, la conductrice a dû ouvrir sa porte de cabine. C'est ainsi qu'elle a été agressée par un voyageur qui exigeait que le métro continue sa route.

Il a forcé l'entrée de la cabine de conduite, a menacé de mort la conductrice et a même essayé de faire repartir le métro! C'est finalement un autre voyageur qui l'a fait sortir. La salariée a été d'autant plus choquée que, deux jours plus tôt, un voyageur était mort d'un coup de couteau dans un bus, porte de Clignancourt, à deux pas de là.

Dans ces circonstances, la direction a jugé que le plus urgent était de faire

continuer à rouler les trains, dans une station où se trouvait toujours l'agresseur. La police, qui n'a pas jugé utile de se déplacer, a refusé de recevoir la plainte de l'agent RATP, qui n'a pu déposer qu'une main courante.

Depuis des années, dans le nord du métro parisien, la présence permanente de toxicomanes pose des problèmes de sécurité pour les salariés de la RATP, les voyageurs et les toxicomanes eux-mêmes.

Les conducteurs de la ligne 12 ont d'ailleurs fait grève en janvier dernier, et obtenu quelques moyens supplémentaires. Mais la situation perdurait et faisait craindre à tous, un jour ou l'autre, un incident grave.

Il n'est sans doute pas à la portée de la RATP de régler tous les problèmes de toxicomanie sur le réseau, mais la sécurité de tous peut largement être améliorée. Cela passe par plus de personnel, et pas seulement des agents de sécurité, aussi bien en station que dans les trains. Malgré des bénéfices record l'an dernier, la régie fait exactement le contraire. Elle teste en ce moment sur la ligne 6 des stations sans agent, et la panne de cet été sur la ligne 1, où de nombreux voyageurs se sont retrouvés seuls dans les tunnels en pleine canicule, montre ce que pourrait donner son rêve de métros sans conducteurs en cas de problème.

La réaction, ou plutôt l'absence de réaction de la direction comme des policiers, fait beaucoup discuter parmi les conducteurs. Cela renforce l'idée que seules leurs réactions collectives pourront assurer leur sécurité et celle des voyageurs.

Correspondant LO

Busy Bee – Roissy : l'abeille et les bourdons

À l'aéroport de Roissy, une agence d'intérim fournit du personnel au groupe 3S (bagagistes, agents de piste...).

Cette agence, nommée Busy Bee, n'a pas payé les salaires de juillet à plusieurs dizaines de salariés. Et le comble, c'est qu'elle est installée dans l'immeuble du Dôme, à côté du bureau du préfet et de l'inspection du travail. Il semble que cela concerne tous les salariés de l'agence de Roissy, et ce n'est pas la première fois qu'ils doivent courir après les heures impayées.

Les salariés venant les uns après les autres à l'agence, ceux qui réclamaient le plus fort ont eu des avances, mais sans bulletin de paye. Depuis, pour éviter peut-être que cela s'échauffe trop, l'agence a fermé et ne reçoit plus personne. Le directeur aurait tout laissé en plan pour partir en congés ! Le siège de la société à Laval ne fournit que des explications vagues : « un problème informatique, tout doit rentrer dans l'ordre dès lundi »... sauf que cela fait plus de trois lundis que les salariés entendent la même chanson sans avoir leur salaire !

Quant au donneur d'ordres, le groupe 3S, ce n'est pas mieux. Il s'agit pourtant d'une grosse

société de Roissy, l'ancien groupe Alyzia qui était une filiale d'ADP (aéroports de Paris). Busy Bee travaille pour l'essentiel avec eux et ils ne peuvent pas jouer la surprise alors qu'ils voient défiler ces intérimaires disant qu'ils n'ont pas été

payés.

« Busy Bee », cela signifie l'abeille travailleuse. Avec ces patrons qui prennent tout le miel, il y a de quoi avoir le bourdon... à moins de se regrouper pour attaquer en essaim !

Correspondant LO



Intermarché – Hérault : une initiative de patron

Le directeur d'un Intermarché de Villemagne-l'Argentière dans l'Hérault voulait lancer un référendum parmi ses salariés pour qu'ils renoncent à l'avenir à prendre leurs congés l'été, afin de « faire progresser l'entreprise ».

L'affaire ayant fuité, la direction du groupe a fini par désavouer l'initiative, mais en invoquant seulement la façon dont le référendum devait être organisé, en particulier le non-respect des règles de confidentialité. Les pressions patronales qui s'exercent sur les salariés pour qu'ils renoncent à leurs congés d'été sont monnaie courante dans toutes les entreprises, et en particulier dans la distribution. Et rien dans la loi ne les en empêche. Cela, la direction du groupe ne le condamne pas, bien

au contraire. Sans parler du fait qu'Intermarché, comme tous les grands groupes de ce secteur, n'hésite pas à imposer le travail du dimanche ou encore l'augmentation de l'amplitude des horaires de travail. Les travailleurs devraient être totalement flexibles pour faire progresser... les profits de l'entreprise.

Ce n'est donc que parce que l'affaire a fait grand bruit que la direction d'Intermarché a dû réagir. Ce qui finalement a aidé les salariés du magasin, qui n'avaient nullement envie d'accepter de sacrifier leurs congés d'été.

Reste que le fait même que ce directeur ait pu prendre une telle initiative est bien significatif d'une période où les patrons se croient tout permis.

Aline Rétesse

Bus de Moulins :

non au travail supplémentaire !

La direction de Moulins Mobilité (RATP Dev) qui gère le transport des bus urbains à Moulins voulait donner une charge supplémentaire de travail à ceux qui gèrent la boutique.

Il s'agissait de vendre des tickets de transport de cars scolaires interurbains qui sont normalement gérés par le conseil départemental alors que Moulins Mobilité dépend de la communauté d'agglomération.

Sans en parler à personne, la directrice est arrivée avec ses carnets de tickets en disant : « Il faut faire cela » !

Déjà qu'à la boutique, ceux qui y travaillent sont surchargés puisqu'en plus de la gestion des abonnements et des tickets, la direction a ajouté dernièrement la gestion de location de vélos. Ils sont si peu nombreux qu'un

après-midi, la boutique a dû fermer par manque de personnel.

La CGT de Moulins Mobilité a lancé une pétition pour s'opposer à cette tâche supplémentaire.

Et en posant des questions, elle s'est aperçue que cette histoire de tickets de transport interurbains n'avait été discutée nulle part, qu'il n'y avait eu aucune délibération ni convention entre le département et la communauté d'agglomération sur ce sujet.

En clair, c'est une tentative de passage en force comme ça avait déjà été le cas pour la soustraction d'une ligne.

La réaction ne s'est pas fait attendre et il n'est pas question de gérer ces tickets car c'est évidemment la porte ouverte à encore plus de tâches.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal août 2018.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, merci de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme

tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
 www.union-communiste.org
 contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos
 www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio LO
 www.lutte-ouvriere-audio.org

Proletari di tutti i paesi, unitevi !

Montée des racismes, des nationalismes : le capitalisme propage la pourriture

Dimanche 26 août, 2000 sympathisants d'extrême droite se sont rassemblés à Chemnitz en Allemagne. La veille, plusieurs centaines d'entre eux avaient lancé une chasse collective aux migrants dans les rues de cette ville de l'ancienne République démocratique allemande.

Dans toute l'Europe, cet été, se sont multipliés déclarations et actes racistes de la part de partis souhaitant accéder ou étant déjà parvenus au pouvoir localement ou à l'échelle nationale.

En Italie, plusieurs dizaines d'attaques contre des étrangers, ou pris comme tels, ont été recensées cet été. Le ministre de l'Intérieur, dirigeant du parti d'extrême droite la Ligue, avait déjà fait campagne en visant les migrants par le slogan : « *La belle vie, c'est*

fini. » Et il a ignoblement refusé l'accès aux ports italiens à tout navire humanitaire en Méditerranée ayant des naufragés à bord, comme l'*Aquarius*.

En Hongrie, non seulement le régime d'Orban a quasiment supprimé tout droit d'asile mais, depuis le 1^{er} juillet, le Code pénal prévoit la condamnation à un an de prison ferme de toute personne portant assistance à un migrant, demandeur d'asile ou non.

Des persécutions

croissantes touchent également les Roms.

Le 23 juin, des nationalistes en Ukraine ont attaqué un camp de Roms, faisant un mort et plusieurs blessés, brûlant l'école. En Slovaquie, en Hongrie, en Italie, des dirigeants multiplient les déclarations incendiaires justifiant les passages à l'acte.

Face à la montée du racisme, du séparatisme, du nationalisme en Europe, Macron se pose comme l'artisan d'une « Europe progressiste » qui serait la solution, comme si s'en était une !

Tout d'abord, en ce qui concerne l'accueil concret des migrants. Alors même que leur nombre a chuté de 80 % cette année, la

politique du gouvernement français est d'une couardise sans limite à leur égard : il refuse de les accueillir autrement qu'au comptegouttes et propose de les refouler vers des centres de tri, le plus loin possible d'Europe, ou de les remettre dans les mains de trafiquants d'esclaves, comme en Libye.

Et surtout, Macron, comme Merkel, May ou Salvini, tout autant que Trump outre-Atlantique, sont les serviteurs de cette classe bourgeoise dont le système entraîne chaque jour un peu plus l'ensemble de la société vers la barbarie. Le capitalisme en crise produit chômage, misère, guerres commerciales qui peuvent se transformer à tout moment

en guerres tout court. C'est sur le fumier de cette décomposition générale que se propagent les idées les plus nauséabondes.

Sur le continent qui l'a vu naître et prospérer, le capitalisme sénile est en train de faire renaître, dans ses entrailles, la barbarie déjà subie dans les années 1930, suite à la crise mondiale du capitalisme, que les naïfs pensaient appartenir à un passé révolu, réservé aux livres d'histoire.

Il est urgent, non seulement pour sa propre existence mais pour l'avenir de l'humanité, que la classe ouvrière mette la bourgeoisie et son système dément hors d'état de nuire et prenne la direction de la société.

Christian Bernac

Écoles : classes à 12 d'un côté, à 30 de l'autre !

Le ministère de l'Éducation nationale va étendre la mesure des classes à 12 élèves aux CP (cours préparatoires) des établissements classés en REP (Réseau d'éducation prioritaire), alors que ce programme ne concernait que ceux classés en REP+ l'an passé. Parallèlement, les CE1 (cours élémentaire 1) des écoles REP+ vont également bénéficier de ce

nouveau dispositif.

Sans surprise, les professeurs plébiscitent la baisse des effectifs dans les classes, mesure qu'ils réclament depuis des décennies. Mais cette amélioration réelle s'est faite au détriment des autres classes. En effet, le ministère n'a créé aucun poste supplémentaire et la baisse des effectifs dans certains CP s'accompagne mathématiquement d'une

hausse dans les autres classes, voire par des suppressions de postes d'enseignants en maternelle et en primaire. Ainsi, dans de nombreuses communes rurales, comme en banlieue, des classes ont fermé, surchargeant les classes restantes.

Le dispositif « plus de maîtres que de classes », qui permettait dans nombre d'écoles de monter

des projets, a été supprimé. Pire, il n'y a plus de remplaçants en nombre suffisant et les enseignants malades ne sont plus remplacés, le nombre de jours de classe sans professeur menace ainsi d'exploser à la rentrée.

Saupoudrer quelques moyens dans un nombre réduit d'écoles ne permet en aucun cas de résoudre les problèmes d'apprentissage.

Pour les élèves les plus fragiles, passer d'une classe à effectif réduit à une classe à 30 l'année suivante ne peut donc pas empêcher le décrochage. Sans une création massive de postes d'enseignants, de psychologues, ces classes à 12 reviennent à déshabiller Paul pour habiller Jacques.

Aline Urbain

Téléphone fixe : Orange décroche

Dans l'Aisne, en mai 2017.



L'opérateur Orange vient d'annoncer la disparition programmée à cinq ans des téléphones fixes sur prise murale. L'entreprise cessera dès le 15 novembre de commercialiser ce type d'abonnement aux particuliers, et un an plus tard aux professionnels.

En fait, c'est la technologie RTC (réseau téléphonique commuté) dont Orange cesse l'exploitation, au profit du téléphone par Internet (VoIP), par l'intermédiaire d'une box. Orange jure ses grands dieux que le changement ne posera pas de problème aux près de dix millions d'utilisateurs de la technologie RTC dont la prise murale, promet-il,

ne cessera de fonctionner qu'en 2023. Il leur fournira, promet-il toujours, un abonnement pas plus cher qu'actuellement, en leur prêtant gratuitement une box d'un modèle simplifié. La qualité de la voix serait au moins aussi bonne qu'avec le RTC, ajoutent les spécialistes.

Pourtant, les utilisateurs des vieux téléphones fixes à prise murale s'inquiètent,

et ils ont des raisons. Qu'en sera-t-il dans les zones rurales ne disposant que d'un réseau Internet très médiocre, sans parler du très haut débit qui, dans les zones peu denses, n'est pas prévu avant longtemps ? Les mêmes sont parfois soumises à des coupures d'électricité, or seuls les appareils à prise murale peuvent rester opérationnels dans ce cas.

Quant à de nombreux systèmes d'alarme, de fax, d'alertes dans les ascenseurs, sans parler des terminaux de paiement, ils fonctionnent toujours sur la technologie RTC. En appuyant sur sa téléalarme ou coincé entre le quatrième et le cinquième étage, on aura intérêt à pouvoir disposer d'un téléphone mobile... et à savoir l'utiliser !

À l'inquiétude de nombreuses personnes âgées, isolées en campagne ou en montagne, Orange répond sans doute que le passage de

RTC à VoIP ne sera pas plus compliqué que celui de la télévision analogique à la TNT... L'argument ira droit au cœur de tous ceux qui avaient oublié d'acheter un décodeur, ou l'avaient trouvé cher, et à ceux habitant une région où la bascule a été problématique. Quant à l'engagement d'Orange sur le prix de l'abonnement et la gratuité de la box, il est

à mesurer à l'aune des économies faites par l'opérateur sur l'entretien actuel du réseau et de ses quinze millions de poteaux, en place depuis 75 ans, par un personnel en diminution constante. L'obsolescence de la technologie est d'autant plus montrée du doigt que la recherche du profit est l'unique souci d'Orange.

Viviane Lafont

Les militants de Lutte ouvrière à votre rencontre

Le capitalisme en crise ne cesse d'engendrer de nouveaux ravages : guerres économiques, guerres en Afrique et au Moyen-Orient... Et ici, pour la population laborieuse, une dégradation des conditions de vie, de travail, de santé.

C'est pour discuter de cela et des perspectives de

combat que les militants de Lutte ouvrière viennent dans votre ville.

Région de Toulouse

Jeudi 30 août :

Cugnaux/Toulouse

Vendredi 31 août :

Plaisance-du-Touch

Samedi 1^{er} septembre :

Colomiers/Toulouse